" ment, l'aimer tendrement et le servir fidèle" ment."

D. En quoi consiste donc cette dévotion ?

R. Elle consiste: 1° à se donner tout entier à la très sainte Vierge pour être tout entier à Jésus-Christ par elle; 2° à vivre habituellement et toujours dans une pleine, entière et parfaite dépendance de sa volonté, à l'exemple du Fils de Dieu à Nazareth.

D. Comment faut-il faire cette donation de tout soi-même, et pratiquer cette dépendance

absolue envers la très sainte Vierge?

R. I. Il faut choisir un jour remarquable pour lui donner, dans un acte de consécration solennelle: 10 notre corps; 20 notre âme; 30 nos biens matériels; 40 nos biens spirituels; 50 toute la valeur de nos bonnes œuvres passées, présentes et futures. — II. A partir de cette consécration, pour vivre habituellement dans sa dépendance, il faut faire toutes nos actions en Elle et par Elle, en sorte que nous la regardions toujours comme agissant de concert avec nous, et dirigeant elle-même tout le bien que nous pouvons faire.

D. En quoi cette consécration diffère-t-elle de celles que l'on fait à la première communion et dans les congrégations des Enfants de

Marie?

R. A la première communion et dans les Congrégations des Enfants de Marie, on se met sous la protection de la sainte Vierge,

communication co

D.
cet a
Viers

R.

qu'à l

à cett ne de par d satisf comm comp nir qu mérit pouve appor grâce

volon

droits